

ALL 3

Copie pour information

## Ministère de la Culture

18

Direction du  
Musée du Louvre

Département  
des Objets d'Art

Palais du Louvre, 75041 PARIS CEDEX 01  
TEL. : 260.39.26

Paris, le 7 Mars 1984

Dr Guglielmo Triches  
Direttore  
Ufficio Centrale per i Beni  
Ambientali, Archeologici,  
Architettonici, Artistici e Storici  
Via di San Michele, 22  
00153 ROME

Italie

Cher Monsieur,

Je vous remercie d'avoir bien voulu me recevoir et accepter de m'aider. Puisque vous m'avez encouragé à le faire, je me permets de vous exposer les motifs qui m'ont fait souhaiter l'acquisition de la commode dont je vous entretiens.

Cette commode a été vendue à Venise le 20 mai 1903 et a été adjugée à un marchand français, M. Bernard Steinitz. M. Steinitz, n'obtenant pas l'autorisation d'exporter, m'a fait connaître l'existence de ce meuble à la fin de l'année dernière et m'a proposé de la vendre au Louvre au prix auquel il l'avait achetée à Venise si les autorités italiennes nous permettaient de l'exporter.

J'ai vu, depuis cette commode à Venise. Elle est pour nous capitale, à la fois sur le plan historique et sur le plan artistique. En effet elle provient d'une commande de Louis XV, or, comme vous savez, le mobilier royal français - spécialement celui de l'époque de Louis XV - a été en grande partie vendu à la Révolution. La commode de la chambre de Louis XV à Versailles, qui ressemble à celle-ci mais qui est encore plus riche (cf. photocopie jointe), se trouve à Londres, à la Wallace Collection. La commode de Venise représente donc pour nous d'une façon inespérée la possibilité d'évoquer un aspect du mobilier disparu des demeures royales.

Sur le plan artistique, ce très beau meuble est éminemment représentatif du début du mobilier Louis XV par sa forme, son décor de laque et ses bronzes. On s'attend à trouver dans les collections publiques françaises un panorama de l'histoire du mobilier français du XVIII<sup>e</sup> siècle, mobilier qui a eu une influence universelle. Mais en fait le jalon bien daté que constitue la commode n'existe ni au Louvre, pauvre en meubles Louis XV d'une façon générale, ni dans aucune autre collection française publique ou privée.

Je ne prendrai pas la liberté de vous importuner au sujet de ce meuble s'il ne s'agissait pas d'une œuvre essentielle pour le patrimoine français.

En revanche, elle ne l'est pas, me semble-t-il, pour le patrimoine italien. Je me permets de vous rappeler pour mémoire qu'elle est en Italie par hasard, étant arrivée d'Egypte il y a une trentaine d'années (ainsi que je vous l'ai dit, la législation française ne nous permet pas d'empêcher la sortie d'œuvres récemment importées de l'étranger), mais ceci est mineur. J'insiste par contre sur le fait que les palais royaux italiens qui, eux, ont gardé leur mobilier, sont riches en meubles français d'une importance équivalente. Le Palais du Quirinal par exemple conserve, vous le savez, des commodes Louis XV fameuses, contemporaines de celle-ci et signées des plus grands ébénistes, qui ont été achetées à Paris par la duchesse de Parme, fille de Louis XV : la commode de Bernard Van Risen Burgh, en laque aussi, ou les deux commodes de Latz (cf photocopies), qui feraient également envie au Louvre, sont aussi chargées d'histoire et aussi riches que la commode de Venise. Je crois donc sincèrement ne pas léser le patrimoine italien en vous demandant l'autorisation d'exporter la commode de Venise.

Je comprends l'hésitation de M. Valognover. Nous sommes nous-mêmes sans cesse confrontés à des cas de conscience du même ordre à propos de meubles et objets acquis à Paris par des musées américains. Notre politique consiste cependant à laisser sortir les meubles ou objets étrangers acquis par les musées de leurs pays d'origine - ainsi les meubles de Roentgen qu'achètent les musées allemands.

Vous m'avez dit que vous n'autoriseriez pas l'achat de ce meuble par un musée italien. Si le Louvre ne l'acquiert pas, je redoute qu'il ne soit finalement vendu à un marchand scrupuleux qui pourrait l'exporter frauduleusement au bénéfice d'un organisme comme le Musée Getty. On ne peut exclure le risque que la commode n'échappe dans ce cas aussi bien à l'Italie qu'à la France.

- 3 -

M. Valcanover ne m'a pas caché qu'il réviserait sa position si vous n'éciez pas hostile à l'exportation et lui-même m'a conseillé de m'adresser à vous. Je suis confus, croyez-le bien, de compliquer ainsi votre tâche. Cependant, fort de l'accueil que vous m'avez réservé, fort aussi de la solidité des liens culturels entre la France et l'Italie, j'ose espérer que votre intervention au sein du comité de secteur d'avril dont vous m'avez parlé, aboutira à une solution favorable. Je vous suis d'avance infiniment reconnaissant de tout ce que vous voudrez bien faire pour nous et je prends l'engagement moral d'être aussi compréhensif si l'occasion inverse se présentait.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Daniel ALCOUFFE  
Conservateur en chef  
du département des Objets  
d'art